

Merci à TOUS pour votre soutien ! Merci aux 650 premiers signataires !

Hier, nos collègues, agents du Restaurant Administratif ont été CONTRAINTS de cesser le travail et de se mettre en grève pour commencer à se faire entendre !

Vous le savez.

Depuis plusieurs années, c'est en sous effectifs constants et avec des conditions de travail très dégradées, que nos collègues du restaurant Administratif assurent, au quotidien, un service public de qualité pour nous permettre à tous de déjeuner dans des conditions optimales !

Pour tout retour à leur engagement professionnel ?

- 16 de nos collègues ont subi une baisse unilatérale de leur régime indemnitaire !
- aux demandes répétées depuis des mois d'audience des collègues auprès de la Direction, celle-ci n'a pas répondu.

Nos collègues du restaurant Administratif ont décidé de se mobiliser et ont collectivement et solidairement établi leurs revendications :

- des postes supplémentaires et pérennes pour garantir des conditions de travail respectueuses de la santé des agents,
- la pérennisation des postes actuellement en CDD,
- des travaux et équipements adaptés aux nécessités du service,
- le rétablissement de leur régime indemnitaire...

À force de tirer sur la corde, celle-ci casse !



Nos collègues ont collectivement sollicité le soutien de la CGT.

Ils se sont réunis et ont, à l'unanimité décidé de se mettre en grève le 18 mai 2017 (Pour rappel, un préavis de grève a pour but d'engager des négociations pour éviter, si possible, la grève : au CD 76, la Collectivité n'a pas saisi cette opportunité et n'a pas répondu aux agents).

TOUS les agents ont donc dû user de leur DROIT de GREVE pour être enfin entendus ! (à l'exception des agents précaires, pour des raisons évidentes).

Dès 7h30, vous avez été très nombreux à les soutenir en signant massivement la pétition.

NOUS VOUS EN REMERCIONS !

Grâce à cette mobilisation et à votre soutien unanime, une première rencontre a eu lieu dans la matinée, avec Monsieur le Vice-Président du Département, (en charge du Personnel), en présence de tous les agents et de la CGT.

La Direction a pris des premiers engagements auprès de la délégation.

↳ Le personnel débat aujourd'hui collectivement de ces premières réponses et décidera ensemble des suites qu'il donnera à ce mouvement.

Rappelons que ce n'est JAMAIS par plaisir que des agents sont contraints de perdre une partie de leur rémunération pour être entendus et se faire respecter !

Unis et solidaires, nous sommes plus forts !

Vous avez été très nombreux hier à confirmer que, grâce à la mobilisation et à la fermeture du restaurant, les difficultés rencontrées par les collègues devenaient visibles et compréhensibles par tous ! C'est à ça aussi que sert le DROIT de GREVE.

Pour rappel, après avoir interdit par le gouvernement de VICHY, de sinistre mémoire, le DROIT de grève a été rétabli par la constitution en 1946.